

Vous travaillez dans l'industrie chimique? Votre salaire va augmenter !

Quand votre salaire va-t-il augmenter ?

A partir du 1^{er} juillet 2019

Comment votre salaire va-t-il augmenter ?

Il s'agit d'une augmentation-CCT des salaires, en l'exécution de l'accord sectoriel 2019-2020.

- Augmentation de 0,12€ (régime de 40h/semaine) des salaires horaires minimums.
- Augmentation des primes d'équipes de 1,1% (régime 40h/semaine)

Minima nationaux

Salaires Barémiques					
	40 h	39h30	39 h	38h30	38 h
Salaire de début	11,6500	11,7975	11,9490	12,2635	11,3125
A partir de 12 m.	11,7905	11,9400	12,0930	12,2500	12,4115
Primes d'équipe					
Matin et après-midi	0,6978	0,7067	0,7157	0,7250	0,7346
Nuit	2,3448	2,3744	2,4049	2,4361	2,4682

Votre Liberté
Votre Voix

